

#2



LETTRE de la 3CM

16 décembre 2020 - La facturation de l'eau à Montluel

Madame, Monsieur, chère(s) Montluistes,

Les communes de notre territoire, dont Montluel, ont transféré la compétence eau potable à la 3CM le 1^{er} janvier 2020. Dans notre magazine, nous présentons notre action et les nouvelles modalités de facturation pour l'ensemble des communes. Mais la situation de Montluel est bien particulière et mérite des explications. Car aujourd'hui, certains abonnés de Montluel reçoivent des factures bien plus élevées qu'à l'habitude.

J'invite tous les abonnés de Montluel à bien vérifier la correspondance du montant de leur facture avec leur compteur.

Pour les sommes les plus importantes, entraînant des difficultés financières, des échéanciers de paiement pourraient être mis en place et je vais me rapprocher de la trésorerie et de la SOGEDO pour proposer des aménagements.

La 3CM a mis en place une adresse mail spécifique et nous répondrons au cas par cas : relationabonnes@3cm.fr

En attendant de vous répondre, je vous expose les raisons de l'augmentation des factures d'eau.

1 - Des relevés de compteurs partiels en septembre 2019 et précédemment

Pour rappel, la commune de Montluel avait délégué à Véolia la gestion et la facturation de l'eau. **Il semblerait que de nombreux compteurs n'aient pas été relevés en septembre 2019 par Véolia, sous la responsabilité de la mairie.** Vous pouvez le constater sur le graphique à gauche dans votre dernière facture Véolia au printemps. Certains abonnés de Montluel ont donc payé leurs factures d'eau antérieures sur une base erronée puisqu'estimée jusqu'au printemps 2020.

Désormais, c'est la société SOGEDO, prestataire de la 3CM, qui a pris le relais dans le cadre du transfert de compétence. **En septembre et octobre dernier, SOGEDO a relevé les compteurs d'eau des abonnés. La facture de novembre 2020 est basée sur ce relevé de compteur, donc sur votre consommation réelle, elle constitue une régularisation.** Parfois, la différence entre l'estimation et la consommation réelle est très élevée.

2 - Le regroupement des factures eau potable et assainissement

En 2016, la 3CM a pris la compétence de l'assainissement. Une seule facturation eau et assainissement avait été proposée pour faire des économies, mais avait été refusée par la mairie de Montluel. De fait, avec le transfert de la compétence eau potable, la 3CM peut éditer une seule facture. **À Montluel, c'est donc la première fois que l'eau et l'assainissement sont facturés ensemble.** Donc le montant tient compte de ces 2 redevances **et vous n'aurez pas de seconde facture pour l'assainissement.**

Pour information, la redevance liée à l'assainissement est un peu plus onéreuse que celle concernant la distribution de l'eau. Vous pouvez constater cette répartition sur le graphique en camembert en haut de la dernière facture.



CONTACT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA CÔTIÈRE À MONTLUEL
(3CM)

485, rue des Valets
01120 MONTLUEL

04 78 06 39 37

infos@3cm.fr - www.3cm.fr



HORAIRES

Du lundi au vendredi de 8H30 à
12H00 et de 13H30 à 17H





3 – Une augmentation progressive du coût du m³ d'eau potable pour amortir des travaux indispensables

Sur la part eau potable de votre facture, le coût du m³ d'eau a augmenté passant de 1,4 € en 2019 à 1,63 € en 2020.

Cette augmentation, uniquement appliquée à Montluel, est destinée à amortir le coût de très importants travaux que la 3CM engage sur les réseaux d'eau potable de Montluel pendant les 6 prochaines années (900 000 € dès 2021). Ces travaux sont indispensables : **les réseaux d'eau potable de Montluel sont classés en « état critique » par les services de l'État. Le taux de rendement avoisine seulement les 50% ce qui signifie que la moitié des m³ d'eau produits partent dans la nature. Pour information, l'État recommande des rendements minimum de 70%. Nous devons donc identifier et réparer des fuites conséquentes, prestations qui n'ont pas été réalisées par la mairie de Montluel avant le transfert de compétence à la 3CM.** Vous comprendrez que le coût de ces travaux, uniquement destinés aux réseaux de Montluel, ne peut être supporté par les abonnés des autres communes de la 3CM, qui elles, ont déjà réalisé les investissements nécessaires et en ont déjà répercuté le coût sur leurs habitants.

Croyez-moi, cette situation me désole pour l'impact de cette facturation sur les finances des ménages, mais aussi au regard de ce gaspillage d'eau potable alors même que cette ressource devient de plus en plus précieuse. **La 3CM n'est en rien responsable, elle hérite des choix antérieurs de la commune de Montluel. Mais nous allons désormais pleinement assumer notre compétence en réalisant les travaux nécessaires avec un plan d'investissement sans précédent et en surveillant de près la gestion de l'eau potable sur notre territoire.**

J'espère que ce courrier vous éclairera sur la facturation de l'eau potable à Montluel. Je vous souhaite de passer les plus agréables fêtes de fin d'année possible dans ce contexte.

PHILIPPE GUILLOT-VIGNOT
Président de la 3CM



CONTACTS

• Pour trouver des solutions avec la 3CM :
relationabonnes@3cm.fr

• Pour la facturation et les problèmes techniques :
SOGEDO
Tél. 04 74 61 02 14
Mail. meximieux01@sogedo.fr
Adresse : Agence de Meximieux
Z.I. les Verchères
01800 MEXIMIEUX

• Pour le paiement :
TRÉSORERIE DE MONTLUEL
Tél. 04 72 25 99 25
Mail. t001021@dgifp.finances.gouv.fr
Adresse : 85, avenue Pierre Cormorèche
CS 10109 - 01125 MONTLUEL CEDEX